

Méthodes et Pratiques en Education Relative à l'Environnement (ERE) a l'Ecole Primaire Publique en Côte d'Ivoire : Une Photographie des Lieux

BRAFO Kouadio Koko¹ and BROU Ahossi Nicolas²

¹Titulaire d'un Master en Ethique Economique et Développement Durable,
Centre de Recherche et d'Action pour la Paix, Abidjan, Côte d'Ivoire

²Sociologue de l'Environnement, Enseignant-Chercheur,
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire



Résumé – L'Education relative à l'Environnement contribue efficacement à la promotion du Développement Durable aussi bien pour les générations actuelles que futures. Malgré les efforts nationaux et internationaux en faveur de la promotion de cette éducation, les objectifs ne semblent pas être atteints vu les menaces anthropiques qui continuent d'aggraver la dégradation de l'environnement.

L'objectif de la présente étude est de faire un état des lieux de l'éducation relative à l'environnement à l'école primaire en Côte d'Ivoire afin de contribuer à l'acquisition de comportement environnemental durable chez l'élève. Une enquête auprès de cent vingt (120) élèves des niveaux CE2 et CM2, des enseignants et des responsables de l'éducation nationale a été menée dans les communes d'Abobo, Cocody et à la Direction de la Vie Scolaire. Des analyses des contenus des enseignements ont été réalisées.

Il ressort de manière générale que du CP1 au CM2, 22,7% des programmes scolaires ivoiriens abordent ou mentionnent partiellement les notions de l'environnement. De plus, le volume horaire et les contenus consacrés à l'éducation environnementale évoluent en fonction des niveaux. Ainsi on a : CP2 16%, au CE2, 19% et au CM2, 29%. Les méthodes d'enseignement sont plutôt théoriques que pratiques. La majorité des élèves (93,3 %) n'ont jamais participé à des sorties dans la nature lors des leçons de classe, bien que les programmes prévoient des activités de ce genre.

Il apparaît, au terme de l'étude qu'il est assez difficile pour les élèves d'acquérir aisément des connaissances liées à l'environnement.

Mots clés – comportement environnemental, Education environnementale, enfant, Environnement, espace vert

Abstract – Environmental Education contributes effectively to the promotion of Sustainable Development for both current and future generations. Despite national and international efforts to promote this education, the objectives do not seem to be achieved given the anthropogenic threats which continue to make worse the degradation of the environment. The objective of this study is to take stock of environmental education in primary school in Côte d'Ivoire in order to contribute to the acquisition of sustainable environmental behavior in students. A survey of one hundred and twenty (120) students at CE2 and CM2 levels (primary school), teachers and national education officials was conducted in the municipalities of Abobo, Cocody and at the managing of school life. Analyses of the teaching content have been carried out.

In general, it emerges that from CP1 to CM2, 22.7% of Ivorian school programs address or partially mention notions of the environment. In addition, the number of hours and content devoted to environmental education changes according to the levels. So we have; CP2 16%, in CE2, 19% and in CM2, 29%. The teaching methods are more theoretical than practical. The majority of students (93.3%) have never taken part in nature outings during classroom lessons, although the programs include such activities.

It appears, at the end of the study, that it is quite difficult for the pupils to easily acquire knowledge related to the environment in order to adopt an appropriate environmental behavior.

Keywords – Environmental Behavior, Environmental Education, Children, Environment, Green, Parkland Or Green Area

I. INTRODUCTION

L'équilibre naturel est gage d'une vie saine, du bien-être et de la survie des hommes. Malheureusement cet équilibre est perturbé. Cette perturbation a suscité la réaction des gouvernants du monde entier. L'une des réponses trouvées qui semble faire l'unanimité est le concept de Développement Durable (DD) qui est selon le *Rapport Brundtland* le « *Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* »¹. Il a été la réponse à une situation environnementale et sociale jugée préoccupante à bien des égards.

Il est en effet donné de constater qu'au plan environnemental, les signaux d'alarme sur l'état de santé de la planète se font de plus en plus nombreux : **La destruction de la biodiversité, les menaces d'épuisement ou de pollution de ressources naturelles, le réchauffement climatique etc.**

On peut ainsi dresser une liste des grands défis et enjeux auxquels le développement durable doit apporter une réponse. Il s'agit de réussir à préserver l'environnement. En effet, les ressources naturelles, on le sait, ne sont pas infinies. La faune, la flore, l'eau, l'air et les sols indispensables à notre survie sont en voie de dégradation. Ce constat de rareté et de finitude des ressources naturelles du fait de leur surexploitation, le dépassement des capacités d'auto-épuration de milieux utilisés comme réceptacles de nos résidus, la perturbation des équilibres de la planète, la pollution et les Gaz à Effet de Serre (GES) etc. La question de l'environnement devient par conséquent, une préoccupation majeure pour l'humanité. Cette question a suscité plusieurs réflexions, la création d'organisations et des actions dans le monde. Le développement des activités humaines menace donc l'environnement et par ricochet l'humanité. Pour protéger l'environnement, elle doit être capable de maîtriser les conséquences de son activité. Cela suppose l'acquisition de nouvelles compétences et la modification de l'action de l'homme par la prise en compte des problèmes environnementaux.

A cet effet, des législations ont été imposées dans certains pays et des accords internationaux ont été signés afin d'apporter une meilleure gouvernance de l'environnement à l'échelle nationale et internationale. L'environnement constitue également une variable importante pour le développement des pays les moins avancés. C'est pourquoi il

avait été inscrit dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). De plus, de manière générale tous les dix-sept (17) ODD (Objectifs du Développement Durable) intègrent la protection de l'environnement ; spécifiquement sept (7) (6, 7, 9, 12, 13, 14, 15) traitent la question de l'environnement.

Cette prise de conscience internationale des questions environnementales a conduit à la multiplication et à la concertation des interventions visant à promouvoir l'Education relative à l'Environnement (ErE). Cette forme d'éducation prend ses racines en 1970 aux Etats Unis lors d'une conférence organisée par l'UNESCO et ainsi qu'en France, à l'occasion de la publication gouvernementale d'un ensemble de propositions d'actions sous le titre de *cent mesures*. Ces dernières préconisent une éducation fondée sur une pédagogie active et concrète et impliquent la formation de personnes compétentes (Tissier, 2005, p.376).

En Afrique Subsaharienne, l'éducation environnementale suit une démarche de résolution des nombreux problèmes environnementaux tels que, la disparition rapide du couvert forestier, l'appauvrissement des sols, la dégradation de la qualité de l'eau et la surexploitation des ressources en eau, la pollution et les nuisances industrielles, la dégradation de l'environnement urbain, la pollution des eaux marines et lagunaires, l'érosion côtière, etc.

En Côte d'Ivoire, en particulier, le cadre institutionnel relatif à l'environnement et à la protection de la nature remonte à 1960. En effet, les trois (3) constitutions (1960, 2000 et 2016) mentionnent la question de l'environnement. Ce cadre institutionnel se caractérise par la multiplicité des interventions et des restructurations récurrentes ainsi que par de nombreuses initiatives en matière d'éducation environnementale. Pourtant, cette forme d'éducation environnementale est peu intégrée dans la formation de base et ne représente qu'un appendice des activités dans la mesure où il n'y a pas de discipline spécifique en matière d'éducation environnementale. Elle n'est donc pas véritablement prise en compte dans toutes les pratiques pédagogiques des différents établissements scolaires.

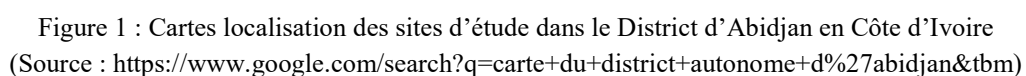
De tels constats nécessitent un « **état des lieux des méthodes et pratiques en éducation relative à l'environnement (ERE) à l'école primaire en Côte d'Ivoire** ».

¹ *Rapport Brundtland, Avant-propos Notre avenir à tous (le 20 mars 1987)*

Notre approche méthodologie s’articule autour de trois (3) points principaux, le site de l’étude qui prend en compte la situation géographique, et la justification de son choix ; La population concernée et la méthode de collecte et d’analyse des données

Cette partie concerne essentiellement la situation géographique de la zone d'étude ainsi que la justification de son choix.

La ville d'Abidjan est située au Sud de la Côte d'Ivoire, dans la Région administrative des lagunes. Elle regroupe les dix (10) communes. L'étude n'a concerné que deux (2) d'entre elles : **Abobo** et **Cocody**, précisément dans deux écoles primaires publiques : le groupe scolaire **Kouadio Assahoré** de la circonscription de l'IEPP (Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire) de Cocody 1 dans la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) d'Abidjan 1 et le groupe scolaire **Plaques 3,4 et 5** de l'IEPP Abobo 2 dans la DREN Abidjan 4. (Figure 1)



2.1.2. Justification du choix du site d'étude.

Le choix des écoles s'est fait dans deux différentes communes en fonction des niveaux de vie sociale. L'une dans un quartier résidentiel de haut-standing (Cocody) et l'autre dans un quartier de moyen-standing (Abobo) avec un niveau de vie socialement bas. Cela nous permettra de connaître la perception de la notion de l'environnement chez les enfants (élèves) de ces quartiers de niveau vie socialement opposés ainsi que leur manière de réagir face aux questions relatives à l'environnement.

2.2. Population de l'étude et échantillonnage

Les élèves, les enseignants et les responsables de la DVS (Direction de la Vie Scolaire) constituaient notre population d'étude.

Pour la réalisation de cette étude dans la ville d'Abidjan, c'est la méthode d'échantillonnage stratifié probabiliste qui a été utilisée. Cette méthode a été utilisée par plusieurs auteurs (Fézan *et al.*, 2008 ; Yapi *et al.*, 2015). Elle consiste à diviser la zone d'étude en différentes strates et à y associer le même

nombre d'enquêtes. Dans ce travail, chaque commune (Abobo et Cocody) représente une strate. Ainsi dans chaque strate, une école primaire publique a été choisie au hasard pour y interviewer 60 élèves à raison de 30 par niveau (les grandes classes uniquement) : Cours Élémentaire 2ème année (CE2) et Cours Moyen 2ème année (CM2) et par sexe pour respecter la parité entre les deux écoles, les deux niveaux et aussi entre les sexes. Le choix de ces niveaux s'explique par le fait qu'il s'agisse des fins de cycle, ce qui permettra de faire des évaluations par cycle. Au total 120 élèves ont été interrogés uniquement dans les écoles publiques. Outre ces élèves, des enseignants et Directeurs d'école ont été interrogés, quatre (4) au total en raison de deux (2) enseignants par école afin de recueillir des informations relatives à l'enseignement de l'éducation environnementale. A cet effet, nous avons également interrogé des responsables de la Direction de la Vie Scolaire (DVS) au Ministère de l'éducation nationale.

Séances d'entretien avec des élèves, des enseignants et des responsables de CESAE de la DV.



Photo 1, 2 et 3 : Groupe scolaire Kouadio Assahoré

Direction de la Vie Scolaire

2.3. Collecte de données

Des données quantitatives et qualitatives ont été collectées. Cette opération de collecte des données s'est effectuée en trois (3) phases. En effet, la première phase a consisté à recenser les notions et leçons relatives à l'environnement dans les programmes, pour chaque niveau scolaire. La deuxième a concerné les entretiens avec les élèves et la dernière phase a été l'entretien avec les enseignants, les Directeurs d'école et les responsables de la DVS.

Les **recherches documentaires** ont été effectuées dans différentes bibliothèques ou centres de documentation à Abidjan (CERAP, ENS, Institut Français) ; dans les écoles primaires et dans les inspections de l'enseignement primaire. Cette phase nous a permis de faire le recensement

d'informations dans les programmes éducatifs et guides d'exécution du Ministère en charge de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la formation professionnelle. Elle a consisté à parcourir les différents programmes scolaires de tous les niveaux. A l'aide d'une grille de lecture, il s'est agi de relever toutes les leçons, les textes et des expressions se référant aux notions de biodiversité, des services écosystémiques, de l'environnement ou des espaces verts, et de voir leur taux et comment ces notions sont abordées dans les programmes officiels.

La phase d'**enquête et d'entretien** a consisté à mener des entretiens par la méthode semi-directive car l'étude a eu pour cible les enfants en milieu scolaire. Une fiche d'enquête a été conçue à cet effet. Il regroupait des questions avec des propositions de réponses. Les questions abordées sont : la

perception des espaces verts, des parcs, les expériences directes avec la nature (sorties pédagogiques, sorties avec les parents, plantation d'arbres.), l'attribution d'une valeur symbolique (importance accordée) à un espace vert, l'intérêt marqué pour l'environnement.

Pour ce qui concerne les enseignants et les responsables de la DVS, des questionnaires ont été élaboré pour un entretien direct.

La dernière phase était celle de l'**observation** ; une grille d'observation nous a permis de recueillir des données concernant la gestion de l'environnement dans les deux écoles.

La collecte des données a été réalisée dans les mois de février et mars 2018.

2.4. Analyse des données

La première partie des analyses a concerné les programmes scolaires. Les données recueillies à l'aide d'un tableau ont été transportées dans le logiciel Excel pour représenter à travers des spectres et des histogrammes, la distribution du volume horaire hebdomadaire, le nombre de leçons abordant les notions environnementales enseignées par niveau et par matière.

Ensuite les réponses obtenues à partir du questionnaire ont été introduites (saisies) dans le logiciel Sphinx Plus2. Ce logiciel a permis de croiser les différentes variables du questionnaire afin de faire ressortir les pourcentages des observations. Ces données obtenues ont été par la suite traité à travers Excel. Les informations recueillies lors des entretiens avec les enseignants et la DVS ainsi que de l'observation ont permis de comprendre et d'expliquer certaines situations relatives à l'éducation environnementale rencontrées en milieu scolaire.

III. RESULTATS

Les résultats seront présentés et analysés sous plusieurs angles. Ils concernent les programmes éducatifs et leurs contenus, les méthodes et pratiques éducatives.

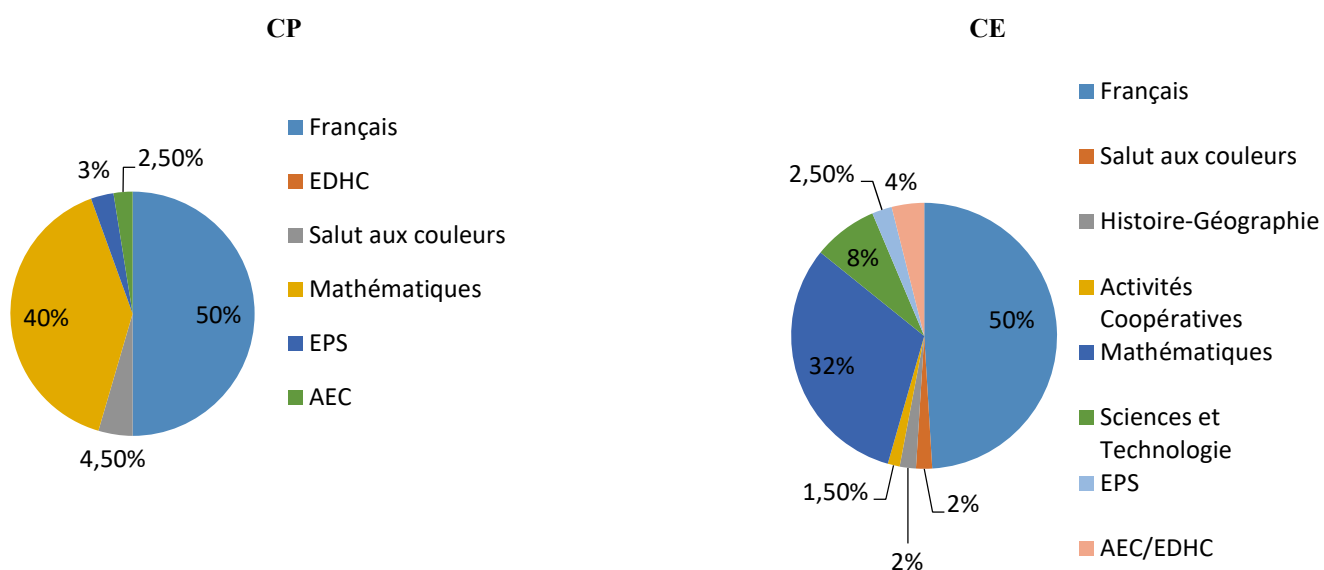
2.1. Programmes éducatifs

Les programmes éducatifs ont été évalués en prenant en compte la répartition du volume horaire par discipline et les notions environnementales abordées par niveau.

2.1.1. Répartition du volume horaire par discipline

En Côte d'Ivoire à l'école primaire, il n'existe pas de discipline spécifique traitant la question de l'environnement (DVS). Celle qui se rapproche un peu plus de cette question est « **sciences et technologie** » qui est enseignée à partir des cours élémentaires, mais qui ne représente que 8% au CE et 12% au CM du volume horaire annuel. Au niveau des classes de CP, on constate que les matières qui ont le plus de volume horaire sont le français et les mathématiques avec respectivement 50% et 40% du volume horaire hebdomadaire (Figure 2). Pour le niveau CE, la grande partie du volume horaire est également occupée par le français (50%) et les mathématiques (32%) qui sont suivis par les Sciences et technologie (8%).

Quant aux autres matières (EDHC, Salut aux couleurs, Histoire-Géographie, Activités coopératives, AEC et EPS), elles occupent le volume horaire restant (10%) (Figure 2). Pour le niveau CM, la répartition du volume horaire montre également que le Français, les Mathématiques et les Sciences Technologiques, avec respectivement 50 ; 27,5 et 12,5% ont un volume horaire plus important que les autres.



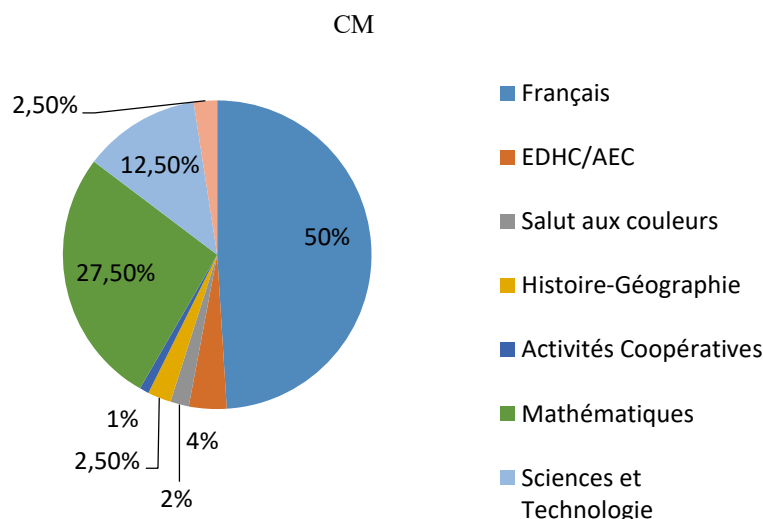


Figure 2: Répartition du volume horaire hebdomadaire des classes de CP au CM

(Source : réalisé par nous même avec les données du programmes éducatifs et guide d'exécution ; Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de formation professionnelle)

2.1.2. Notions environnementales abordées par niveau

Contrairement aux Etats sous régionaux tel que le Mali, le Sénégal, le Burkina-Faso, etc., qui mènent des actions en vue d'intégrer l'éducation environnementale comme matière spécifique dans le programme scolaire, la Côte d'Ivoire a adopté celle du diffusionnisme dans les autres matières (Djané 2012). Celle-ci consiste à intégrer la question de l'environnement dans les autres disciplines par un modèle multidisciplinaire (DVS). Elle doit participer à la construction de compétences chez l'enseignant du primaire afin de lui permettre d'inculquer aux jeunes générations les valeurs environnementales tant à l'école que dans la vie de tous les jours.

En ce qui concerne le diffusionnisme de la question environnementale dans les autres disciplines, sur sept cent soixante-dix-sept (777) leçons enregistrées dans toutes les classes (CP1 au CM2), cent soixante-treize (173) (tableau 1) soit 22,27% mentionnent les notions de l'environnement et souvent de manière superficielle, parce que ne faisant pas l'objet de la leçon, l'enseignant n'y accorde pas d'intérêt à en parler forcement.

De manière précise au CP1 les leçons abordant quelques notions environnementales ou faisant référence aux éléments de l'environnement représentent 16,96%. Ainsi on a 16,52% au CP2 ; 30,89% CE1 ; 19,86% CE2 ; 29,47 % CMI et CM2 21,17% (Figure 3).

Quand on s'intéresse aux notions environnementales abordées dans les leçons de CP, c'est uniquement au niveau

de l'EDHC que ces notions apparaissent, mais quelques expressions des éléments de l'environnement apparaissent dans les autres leçons mais ne font pas objet de cours comme en EDHC où les leçons à ce niveau traitent des avantages du respect des règles d'hygiène corporelle et bucco-dentaire, les conséquences liées au non-respect de ces règles. Au niveau du CE, les thèmes traitant des notions environnementales ont été recensés dans les disciplines suivantes : EDHC, Sciences Technologiques, Français et Histoire- Géographie.

En EDHC, les leçons traitent de la préservation du cadre de vie par la gestion des ordures ménagères. En Sciences et Technologies, les leçons abordent la notion d'écosystème proprement dite pour la première fois. A ce niveau, ces leçons abordent les actions néfastes de l'homme et leurs conséquences sur les écosystèmes (les animaux, les plantes, les sols, les eaux et l'air). Par la suite, les actions protectrices (moyens de lutte) de l'homme sur les écosystèmes sont abordées. C'est dans les cours de français qu'on enregistre le plus grand nombre de leçons traitant des notions environnementales ; avec l'usage des thèmes et expressions environnementales tels que « l'importance de la propreté », « les règles d'hygiène », « l'eau, source de vie », « savanes et forêts », « rivières, fleuves, lagunes et mers ». En Histoire-Géographie, ce sont les notions d'agriculture, élevage et pêche qui sont abordées.

Pour les classes de CM, la consultation des différents manuels utilisés dans l'enseignement primaire montre que les thématiques qui ont trait aux notions de services écosystémiques et d'environnement, sont abordées en

EDHC, en Histoire-Géographie, en Sciences et Technologie et en Français. Sur l'ensemble des leçons que comptent ces disciplines, les leçons environnementales représentent plus de 20%. En EDHC, il s'agit des notions des règles d'hygiène de la vie, comme les intoxications dues aux produits phytosanitaires. En Histoire-Géographie, les leçons qui abordent l'environnement portent sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière en Côte d'Ivoire. Il s'agit de faire comprendre à l'élève les cultures agricoles, l'élevage et la pêche. En Sciences et Technologie, les leçons portent sur le réseau alimentaire et la pyramide alimentaire. Dans la

première leçon, on enseigne à l'élève la notion de niveau trophique, les différents niveaux trophiques et l'interdépendance qui existe entre les êtres vivants. Certaines leçons expliquent ce que sont l'équilibre écologique, les problèmes écologiques et fait des propositions de solutions aux problèmes écologiques pour le maintien de son équilibre. En Français, ce sont des thèmes et expressions environnementales tels que « l'eau, l'environnement et la santé », « l'agriculture », « l'élevage et la pêche » qui sont utilisés pour construire des compétences de communication à l'oral et à l'écrit chez l'élève.

Tableau 1: Répartition des leçons traitant des notions environnementales dans le programme du CP1 au CM2

NIVEAUX	Nombre de leçons abordant les notions sur l'environnement (N.E)	Nombre de leçons abordant autres notions (A.N)	Total
CP1	19	93	112
CP2	19	96	115
CE1	42	94	136
CE2	28	113	141
CM1	36	100	136
CM2	29	108	137
TOTAL	173	604	777

(Source : Programmes éducatifs et guide d'exécution, cours préparatoires 1et 2 ; Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de formation professionnelle).

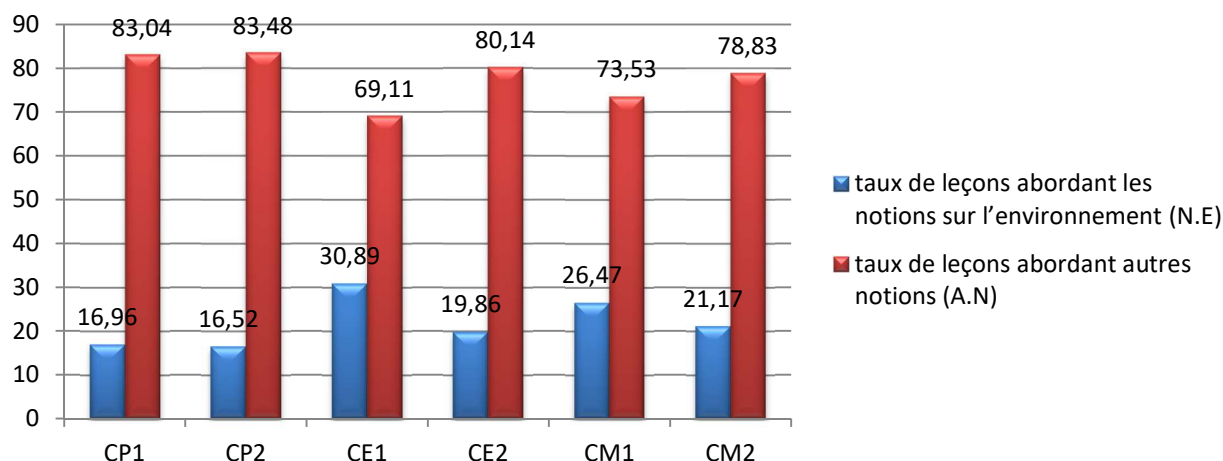


Figure 3 : Répartition des leçons traitant des notions environnementales dans le programme du CP1 au CM2.

(Source : réaliser par nous-même)

2.2. Méthodes et pratiques éducatives en ErE à l'école primaire

2.2.1. Formation des enseignants

Les quatre (4) enseignants interrogés dans les écoles où nous avons fait nos enquêtes disent n'avoir reçu aucune

formation spécifique en matière d'éducation relatives à l'environnement. De plus ils n'ont pas de connaissance précise sur le concept du Développement Durable. Et que les quelques informations qu'ils ont, proviennent des sources médiatiques. En claire, en Côte d'Ivoire il n'existe pas

d'institution chargée de la formation des instituteurs en matière de l'environnement. Par conséquent les enseignants du primaire dans leur ensemble n'ont reçu aucune formation spécifique en éducation relative à l'environnement. Cette information a été confirmée par les responsables de la Cellule d'Encadrement et de Suivi de l'Assainissement de l'Environnement Scolaire de la DVS. Cependant, la DVS en collaboration avec l'UNICEF procède au renforcement de capacité de quelques enseignants (300) chaque année. Ces formations ont été déjà effectives dans les régions d'Aboisso, d'Agnéby, du Gontougo, de Boukani etc.

2.2.2. Méthodes d'enseignement relatives à l'éducation environnementale

N'ayant pas reçu de formation spécifique en éducation relative en environnement, les enseignants disent se référer aux informations disponibles dans les manuels scolaires et leurs expériences personnelles. Quant à la question de savoir *si le matériel est-il suffisant et efficace pour l'acquisition de comportement environnemental durable par les enfants ?* Selon les propos des enseignants, il n'y pas suffisamment de matériel didactique et ce qui existe n'est pas adapté à l'éducation relative à l'environnement. « *On se contente de ce qui existe et de ce qu'on peut faire* » (livre-élève, planches, dessins au tableau).

Les clubs d'hygiène et santé sont créés dans les écoles mais n'existe que de nom, parce qu'ils ne fonctionnent pas réellement, faute de guides et de formation des enseignants.

Quant à la dispensation des cours en classe et leurs modes d'évaluation, les enseignants interrogés ont presque relaté le

même déroulement dans la conduite. Ils procèdent comme suit :

- Rappel
- Présentation d'une situation d'apprentissage relative à la thématique (orale ou écrite)
- Développement (observation, recherche, explication...)
- Synthèse (résumé).
- Exercices d'évaluation (oral ou écrit)

S'agissant du mode d'évaluation et du suivi des connaissances transmises, ils répondent que cela se fait par des exercices écrits et il est également demandé aux enfants d'appliquer les leçons apprises à la maison et partout dans leur milieu de vie. L'un des enseignants interrogés estime que la coopérative scolaire devrait être une bonne occasion pour l'application des leçons apprises sur l'environnement. Mais les activités des coopératives que nous avons recensées dans les écoles ne concernaient que, les collectes sur le marché de l'école, le petit commerce et l'organisation des activités récréatives. L'enseignement des ErE se fait donc de façon théorique. Les réponses des enfants sur leur sortie lors des cours, le disent clairement. En effet, sur de 120 élèves interrogés dans les deux écoles, seulement 8 soit 6,70% ont reconnu avoir effectué au moins une sortie avec le maître lors des leçons. Parmi ces 8, certains ont précisé que ces sorties ont eu lieu dans leurs anciennes écoles. De plus 1 seul élève de Cocody a déjà effectué une sortie sur les huit (tableau2).

Tableau 2: Proportion des élèves ayant déjà effectué des sorties dans la nature pendant les leçons de classe.

Les sorties dans la nature pendant les leçons avec le maître	Nombre d'enfants	Fréquence
Oui	8	6,70%
Non	112	93,30%
TOTAL	120	100%

Les sorties dans la nature	Oui	Non	TOTAL
Abobo	7	53	60
Cocody	1	59	60
TOTAL	8	112	120

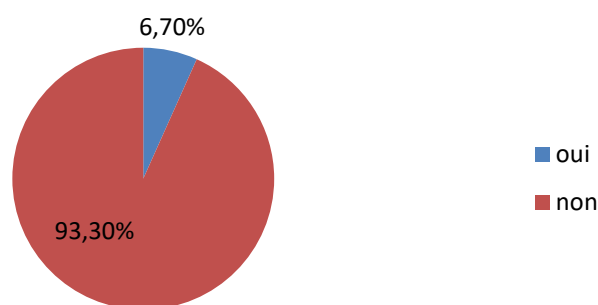


Figure 4: Proportion des élèves ayant déjà effectué des sorties dans la nature pendant les leçons de classe.

(Source : notre enquête)

2.3. Etat des établissements scolaires

Une grille d'observation nous a permis de voir l'état des établissements dans lesquels nous avons effectué nos enquêtes et qui sont sensés comme tous les établissements scolaires d'ailleurs, être le lieu approprié pour l'éducation environnementale des enfants. Les résultats de nos observations sont consignés dans le tableau ci-dessous (tableau 3). Aussi permettra-t-il de faire une analyse

comparative entre les deux écoles mais également une comparaison avec certains propos des enseignants. En effet, ce tableau montre que les conditions environnementales surtout les règles d'hygiène de ces écoles ne vont pas de pair avec l'éducation environnementale. Si le groupe scolaire KOUADIO ASSAHORE de Cocody fait quelques efforts ce n'est pas le cas pour le groupe scolaire LES PLAQUES d'Abobo, vu l'effet de l'érosion sur le sol très avancé et les conditions d'hygiène.



Photo 4 : Des dépotoirs d'ordures à l'intérieur des écoles

(Source : Photos réalisées par nous-même lors de nos enquêtes)



Photo 5 Effet de l'érosion sur le sol au groupe scolaire PLAQUE 3,4 et 5 d'Abobo

De plus les deux écoles ne mettent pas l'accent sur l'aménagement des espaces verts existants. Ces espaces sont plutôt devenus les dépotoirs d'ordures pour ces deux écoles. L'un des Directeurs rencontrés, estime que c'est le lieu approprié pour jeter les ordures parce que *c'est l'arrière-cour et c'est la broussaille qui débouche sur le gros trou*. Quant à

l'effet de l'érosion, il pense qu'il n'y a pas de solution pour le moment, tant que l'école n'est pas clôturée. L'un des faits les plus marquant est qu'au groupe scolaire les PLAQUES nous avons environ sept cent (700) élèves, mais aucune toilette des élèves ne fonctionne.



Photo 6 et 7 : Etat de dégradation de l'environnement physique des écoles

(Source : photos réalisées lors de nos enquêtes)

Cette école est donc à l'image des écoles primaires publiques des Côte d'Ivoire, car seulement 51% des écoles primaires publiques disposent de toilettes fonctionnelles².

En plus de ces images le tableau suivant donne un aperçu de l'état de l'environnement physique des écoles observées.

Tableau 3: Aperçu de l'état des écoles observées

ELEMENTS OBSERVES	PLAQUES 3, 4 ET 5 (ABOBO)								KOUADIO ASSAHORE (COCODY)							
	I	E	N	Etat					I	E	N	Etat				
				B	M	P	S					B	M	P	S	
poubelles dans la cour de l'école			1								4					
toilettes et latrines		N.F	6								24					
point d'eau			1								2					
poubelle par classe											1					
Dépotoir aménagé																
seau d'eau et chiffon pour le nettoyage du tableau par classe			1													
Décoration																
Image de faune																
Image de flore																
planché																

² Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ; Rapport

d'analyse statistique système éducatif ivoirien 2016-2017. Site web : www.men-dpes.org

2.5. Programmes éducatifs

Notre analyse des politiques éducatives et des programmes ainsi que les curricula de l'enseignement montrent que la Côte d'Ivoire, pour répondre aux problèmes environnementaux, a pris des mesures pour introduire l'éducation, la formation et la sensibilisation environnementales dans les programmes d'enseignement. Tel que préconiser par des auteurs comme **Albe (2008)** et **Girault et Sauvé (2008)**, la conscientisation aux questions écologiques et sociales passe par l'intégration des notions d'ErE dans les curricula de sciences.

La présente étude montre que dans les programmes et guides d'exécution des classes de CP1 au CM2, il y a une évolution du nombre de leçons et de notions qui ont trait à l'environnement. Il passe de 16% au CP à 27% au CM. L'évolution de ce nombre peut s'expliquer par la capacité de compréhension des élèves en fonction de leur âge. Cette augmentation est effectuée proportionnellement au cycle scolaire. Ces notions environnementales, bien que présentes dans les programmes scolaires ivoiriens ne transmettent pas toujours de manière efficace des connaissances environnementales. Par exemple, les thématiques et notions environnementales utilisées en français, ont pour but de construire des compétences de communication à l'oral et à l'écrit chez l'élève. C'est juste pour amener ce dernier à pouvoir s'exprimer correctement à l'oral ; lire et comprendre un texte et produire des écrits variés qui respectent les règles de fonctionnement de la langue. Ces résultats corroborent ceux de **Barroca-Paccard et al. (2013)** sur la notion de biodiversité dans les programmes de sciences de la vie et de la terre. Ce dernier affirme que les notions de biodiversité sont partiellement enseignées au niveau secondaire. Nos résultats (22,27%) confirment également ceux de **Barroca** que, le volume horaire attribué à l'ErE est insignifiant par rapport aux autres thématiques. Une des causes de cette faible intégration pourrait être le fait que l'éducation environnementale ne constitue pas une discipline entière ; ce qui rend difficile l'atteinte de ces objectifs. Ces résultats sont similaires à ceux de **Djane (2012)** pour qui, les notions environnementales représentent moins de 10 % en termes de chapitres et des pages consacrés à l'ErE par rapport au volume des ouvrages. L'ErE ne constitue pas à elle seule une matière indépendante, ce qui ne lui donne pas un certain poids dans les programmes scolaires comme le souligne **Djané (20012)**, la DVS et les enseignants.

2.6. Méthodes et pratiques éducatives en ErE à l'école primaire

Concernant la méthode d'éducation environnementale à l'école primaire, notre étude a montré que 93,3 % des enfants du CP1 au CM2 n'ont jamais effectué de sortie dans la nature pendant les leçons de classe. Cela veut dire que les enseignants n'explorent pas suffisamment le milieu de vie des enfants. Les méthodes sont plutôt basées sur la théorie, puisque l'enseignement est limité aux informations des livres, à l'observation de quelques images, aux dessins sur les tableaux, à l'expérience personnelle des enseignants. Cela se justifie par l'inadaptation et l'insuffisance de matériel didactique et le manque de formation des enseignants en matière d'éducation environnementale. Ces résultats rejoignent ceux de **Brou (2016)**, qui affirme que le contenu des enseignements en matière d'éducation relative à l'environnement ne semble pas suffisamment explicite. La méthode d'enseignement souffre d'une insuffisance de matériels didactiques assez explicites. Les résultats de l'évaluation de **Djané (2010)** conclurent également que les méthodes pédagogiques dans les écoles ivoiriennes restent inadaptées à la promotion de l'éducation environnementale. Il affirme que la socialisation environnementale que défend l'éducation environnementale est donc véritablement mis en mal à l'école primaire en Côte d'Ivoire, car selon lui «institutionnalisation de l'éducation environnementale à l'école ivoirienne souffre d'énormes insuffisances qui la mettent à mal ». Ces insuffisances sont l'absence de centre de recherche type aux questions d'éducation environnementale à l'école primaire, l'absence de formations des enseignants (maîtres d'école) sur les questions environnementales et d'éducation environnementale. Il soutient aussi que, les documents et stratégies pédagogiques en classe ne constituent pas vraiment une démarche d'une éducation environnementale pour un développement durable.

Ces méthodes sont pour nous trop abstraites pour des enfants de l'école primaire dont l'âge varie de 6 à 14 ans. Parce qu'à cet âge, **Vygotsky** nous rappelle que l'apprentissage étant le fondement du développement, il suit un processus d'acculturation, l'enseignant, les méthodes et les matières scolaires occupent bien entendu une place privilégiée. L'ErE par conséquent n'échappe pas à ce principe.

V. CONCLUSION

Les problèmes que notre planète connaît aujourd'hui sont en grande partie dus aux activités humaines. Par conséquent l'avenir et la sauvegarde de cette planète exigent la prise de

conscience des hommes aussi bien de la part des générations présente que futures. Cette prise de conscience ne pourra se faire sans une bonne méthode éducative appropriée. C'est à cet effet, que nous avons mené cette étude qui avait pour objectif de faire un état des lieux de l'éducation relative à l'environnement à l'école primaire en Côte d'Ivoire afin de contribuer à l'acquisition de comportement environnemental durable chez l'élève. Au départ nous avions mis à l'idée que l'acquisition de comportement environnemental durable dépend de la méthode d'enseignement appliquée à l'éducation relative à l'environnement chez l'élève du primaire. Mais qu'en Côte d'Ivoire ces méthodes sont insuffisantes et inefficaces.

Après avoir interviewé cent vingt (120) élèves dans les classes de CE2 et CM2 dans les communes de Cocody et d'Abobo et des analyses des contenus des enseignements de l'école primaire ivoirienne ainsi que des entretiens avec des enseignants et des responsables de la DVS qui ont été faits, il a été constaté dans cette étude que la majorité des écoles n'arrive pas à organiser des sorties dans la nature avec les élèves lors des leçons ; bien que les programmes scolaires prévoient des activités de ce genre. En d'autres termes, les programmes scolaires ivoiriens ne touchent pas en profondeur les notions d'environnement et de services écosystémiques, ce qui rend un peu difficile l'acquisition de ces connaissances par les élèves. Il ressort que les méthodes d'enseignement actuelles sont basées sur la théorie et l'abstrait donc insuffisantes et inefficaces pour inculquer aux enfants des comportements environnementaux durables. C'est pourquoi la proposition d'une approche méthodologique adéquate en éducation environnementale s'avère nécessaire.

REFERENCES

- [1] ABOUA Gustave (2004), « L'éducation au service de l'environnement, le socle du développement durable en Afrique », in Actes du Colloque « développement durable, leçons et perspectives », Ouagadougou
- [2] ABOUA Gustave (2002), perspective forestière : la nouvelle politique sous l'éclairage de l'approche patrimoniale, *fraternité matin* n°11155 du 12-13 janvier 2002
- [3] BROU Ahossi Nicolas (2016), Éducation Relative à l'environnement en Milieu Scolaire Ivoirien : Réflexion Pour Un Regard Critique ; *European Scientific Journal* January edition vol.12, No.2. 16 pages. URL:<http://dx.doi.org/10.19044/esj.2016.v12n2p389>
- [4] DJANE Kabran Aristide (2012) ; Modélisation de la décision d'agir en faveur de l'environnement de l'élève du primaire issu des villages de la zone de transition du Parc national de TAI en Côte d'Ivoire : les enjeux théoriques et sociaux ; *Programme Man And Biosphère (MAB) pour Jeunes Scientifiques African Population Studies* Vol 26, 2 ; 40 pages.
- [5] DJANE Kabran Aristide (2013), éducation relative à l'environnement à l'université Félix Houphouët-Boigny de Cocody en Côte d'Ivoire : diagnostic et enjeux d'une institutionnalisation. *Revue Africaine d'Anthropologie*, Nyansa-Pô, n° 14- 50 pages.
- [6] DJANE Kabran Aristide, et al (2009), Education environnementale à l'école primaire et adoption du comportement environnemental par l'élève ; *Programme des subventions ROCARE pour la recherche en éducation*, 50 pages
- [7] Jean PIAGET (1967), la construction du réel chez l'enfant, édition 6 ; 85 pages.
- [8] Jean PIAGET (1947), La présentation du monde chez l'enfant ; édition Alcan, 30 pages.
- [9] Johanna Choumert (2009) ; Analyse économique d'un bien public local : les espaces verts. Thèse à l'Université d'Angers, France
- [10] LOI n° 95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'Enseignement. Côte d'Ivoire
- [11] Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (2017), (*Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques*) Rapport d'Analyse Statistique du Système Éducatif Ivoirien 2016-2017 *site web : www.men-dpes.org* 128 pages
- [12] Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (2013) ; National du développement durable en Côte d'Ivoire dans la perspective de RIO+20 l'avenir que nous voulons ; *Rapport pays*, 45pages
- [13] Rapport Brundtland (1987), *Avant-propos Notre avenir à tous (le 20 mars 1987)*
- [14] Saint-Père FRANÇOIS (2015) ; *lettre encyclique LAUDATO SI' sur la sauvegarde de la maison commune*, publiée sur l'écologie et officiellement diffusée le 18 juin 2015. 190 pages.
- [15] SAUVE Lucie (2000), *L'éducation relative à l'environnement entre modernité et postmodernité. Les*

- propositions du développement durable et de l'avenir viable*, Université du Québec à Montréal, (www.centrere.uqam.ca/public_html/pdf/publication/ERE4.pdf) In A. Jarnet, Jickling, B., p57-71.
- [16] SAUVE Lucie (2002), Environnement et développement : *la culture de la filière ONU (propositions internationales liées à l'ERE)*, page 4
- [17] UNESCO (2012), L'éducation pour le développement durable en action ; *Outils pédagogiques n° 4 – 2012 OUVRAGE DE RÉFÉRENCE L'éducation pour le développement durable*, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France.
- [18] UNESCO (2002), L'éducation relative à l'environnement: possibilités et contraintes; vol. XXVII, no 1-2, *bulletin international de l'enseignement scientifique et technologique et de l'éducation environnementale de l'UNESCO* 24 pages.
- [19] VROH T.A. et al. (2018), Analyse de l'éducation environnementale en milieu scolaire dans le District d'Abidjan (Côte d'Ivoire) ; *Journal of new sciences, Agriculture and Biotechnology, Volume 54 (2). Published June, 01, 2018 ; 12 pages.* www.jnsiences.org E-ISSN 2286-5314
- [20] Http: \ anpe.boc@anpe.nat.tn
- [21] <http://www.ente-aix.fr/documents/149-COURS-AFD-les-principes-du-DD-VFinale-mai2012.pdf>
- [22] [http://environnement/Le Programme ISO 14000 pour les enfants - Introduction.htm](http://environnement/Le%20Programme%20ISO%2014000%20pour%20les%20enfants%20-%20Introduction.htm),
- [23] [http://environnement/TNS Sofres - Sondages, opinion, études - Les Français et l'éducation à l'environnement.htm](http://environnement/TNS%20Sofres%20-%20Sondages,%20opinion,%20études%20-%20Les%20Français%20et%20l'éducation%20à%20l'environnement.htm),
- [24] <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2010-1-page-57.htm>
- [25] https://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf
- [26] http://www.ilo.org/public/french/employment/skills/hrdr/topic_n/t3_cot.htm consulté le 01 juin 2018